

# Des nouvelles du projet éolien de SAINT VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°2  
Janvier 2017

## SOMMAIRE

Permanence en mairie.....	p 1
Les différentes phases du projet....	p 1
Les études de faisabilité.....	p 2
Vous tenir informés.....	p 3
Financement participatif.....	p 4
Retour à l'emploi.....	p 4
VALOREM récompensé.....	p 4

*Comme vous le savez, les communes de Saint-Varent et Saint-Généroux ont autorisé VALOREM à développer un projet éolien sur leur territoire.*

*Nous profitons de ce début d'année pour vous adresser nos meilleurs vœux pour 2017 et vous annoncer que VALOREM sera présent en mairie de Saint-Varent le 15 février.*



## Permanence en mairie

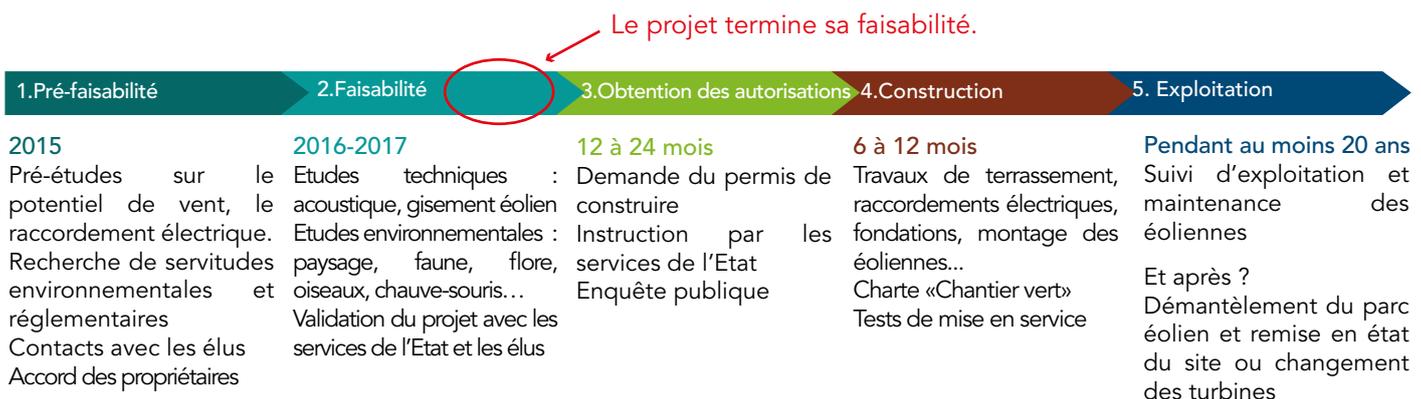
Le **mercredi 15 février 2017 de 13h30 à 18h30**, VALOREM tiendra une **permanence en mairie de Saint-Varent**, dans la salle du Conseil Municipal. Ce sera l'occasion de vous présenter le projet en détails et de répondre à vos interrogations. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Une deuxième permanence est prévue en mairie de Saint-Généroux à l'été 2017. Nous reviendrons vers vous pour préciser la date et les horaires.

Votre engagement à nos côtés contribue au développement des énergies renouvelables. Associées aux économies d'énergies, leur rôle est essentiel pour freiner le changement climatique mondial. Outre la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, ces énergies produites localement participent aussi au développement économique des territoires qui les accueillent.

## Les différentes phases du projet

Le développement d'un projet éolien s'étale sur plusieurs années, des études à sa mise en service.



# Des nouvelles du projet éolien de SAINT VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

## Les études de faisabilité : connaître les spécificités du site

Initié en 2015, le développement du projet suit son cours avec les études de faisabilité. Amorçées en avril 2016, elles sont réalisées par des bureaux d'études et des experts indépendants, afin d'assurer leur objectivité.

### L'étude environnementale

Pendant un cycle biologique complet, d'avril 2016 au printemps 2017, des naturalistes recensent les différentes espèces présentes sur site, enregistrent leur occupation des lieux et analysent les enjeux vis-à-vis de l'implantation du parc éolien. Ainsi, si un impact potentiel était identifié, nous prendrions toutes les mesures nécessaires pour l'éviter, le réduire ou le compenser.

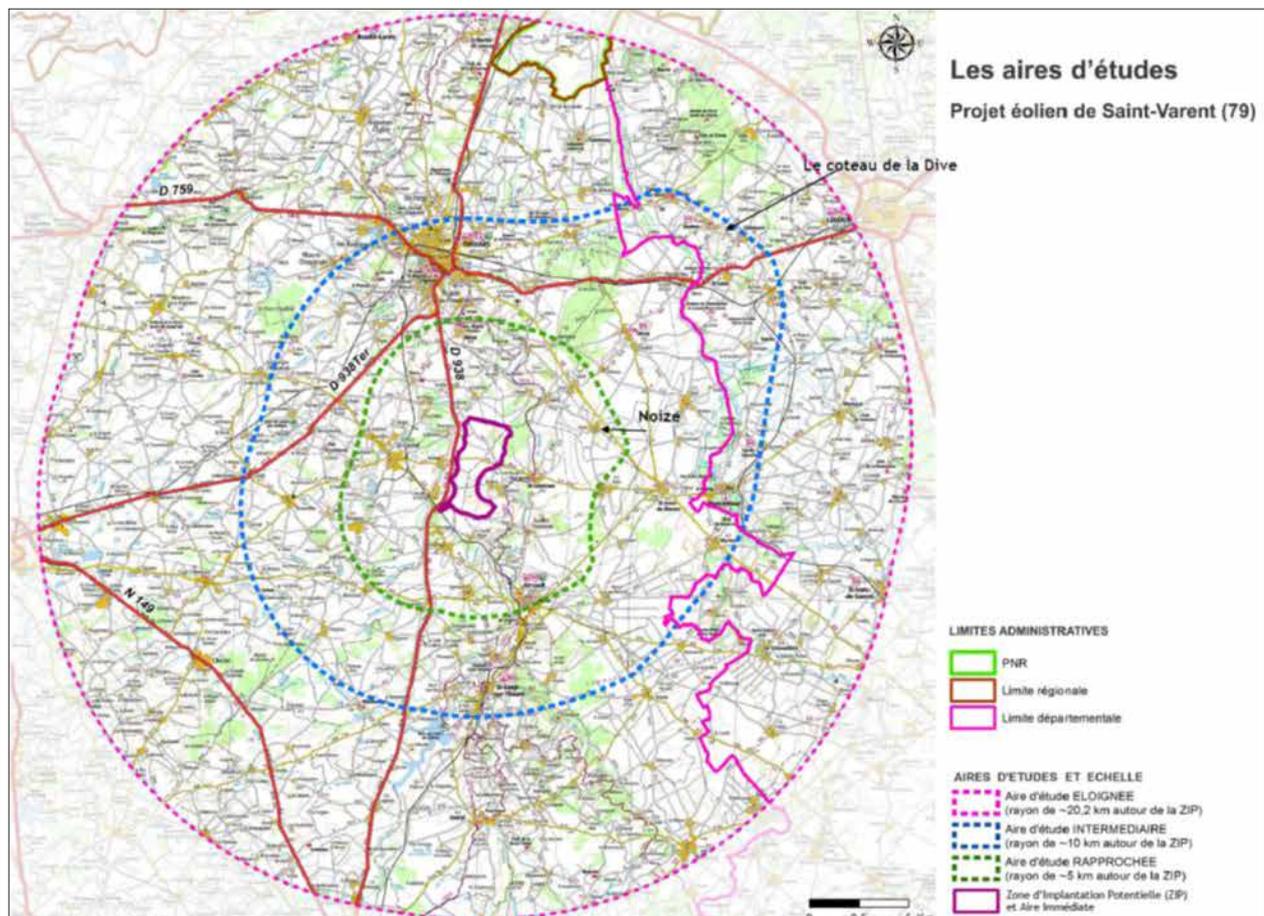


### L'étude paysagère

Cette étude vise à intégrer au mieux les éoliennes dans leur environnement. Pour cela, le travail du paysagiste consiste à :

- Analyser les entités paysagères,
- Recenser le patrimoine culturel (églises, châteaux, menhirs...), les voies de communication, le bâti,
- Inventorier les projets et parcs éoliens aux alentours,
- Déterminer les points de vue emblématiques.

Cette étude n'a révélé aucun enjeux important et a préconisé une installation respectueuse dans grands axes structurant le paysage du territoire (axe orienté nord-sud suivant la RD938 ainsi que les vallées du Thouet et du Thouaret).



Zones d'études définies par l'étude paysagère

# Des nouvelles du projet éolien de SAINT VARENTAIS

## Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

### L'étude acoustique

Un bureau d'étude indépendant a réalisé des mesures acoustiques à l'automne 2016 grâce à des sonomètres installés sur 15 points d'écoute, au plus proche de la zone d'étude. Cela a permis d'établir un état initial de l'environnement sonore du site.

A partir de ces données, le bureau d'étude a simulé la contribution sonore des éoliennes pour s'assurer du respect de la réglementation en vigueur. Celle-ci impose au parc éolien de s'adapter à l'ambiance sonore initiale de son lieu d'implantation. Ainsi, en présence d'éoliennes, le bruit ne doit pas être supérieur de 5 décibels le jour par rapport au niveau sonore initial et de 3 décibels la nuit.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnes ayant accueilli les sonomètres, permettant ainsi la réalisation d'une étude précise et de qualité.



Sonomètre



Sodar

### L'étude du potentiel éolien

L'étude, amorcée en avril 2016, par l'installation d'un sodar sur site, est toujours en cours. D'une hauteur de 1,90m, cet appareil se sert des ondes sonores pour calculer la vitesse et la direction des vents jusqu'à 200 m d'altitude. Les données récoltées nous guident pour choisir l'implantation des éoliennes et sélectionner les technologies les mieux adaptées au site.

### Positionner les éoliennes dans le respect du site

En concertation avec les spécialistes ayant réalisé ces études, VALOREM détermine l'emplacement de chaque éolienne. Nous comparons plusieurs variantes d'implantation puis choisissons la plus adaptée aux enjeux du territoire, tout en assurant une production d'électricité optimale. L'implantation finale respecte les recommandations des bureaux d'études et des services de l'Etat.

### Vous tenir informés de l'avancement du projet

La lettre d'information permet de communiquer les informations principales à l'ensemble des habitants des communes concernées. Nous veillerons à vous en adresser de nouvelles dès que le projet connaîtra des avancées significatives.

Un site internet est en ligne vous permettant de retrouver les informations essentielles sur le projet ainsi que sur son planning :

[www.parc-eolien-du-saint-varentais.fr](http://www.parc-eolien-du-saint-varentais.fr)



VALOREM

Votre contact VALOREM

Chargé de projet

Mathieu BERNARD  
213 cours Victor Hugo  
33323 BÈGLES CEDEX  
Mob. : 06 29 45 00 46

[mathieu.bernard@valorem-energie.com](mailto:mathieu.bernard@valorem-energie.com)

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

# Des nouvelles du projet éolien de SAINT VARENTAIS

Communes de Saint-Varent et Saint-Généroux (79)

## Ouverture d'une campagne de financement participatif sur Brach Energies le 24 janvier 2017

Il est important pour VALOREM de permettre aux citoyens et aux collectivités de bénéficier directement des richesses générées sur leur territoire. Inépuisables, propres et sûres, les énergies renouvelables sont des biens communs, que nous entendons partager.

VALOREM lance donc, le 24 janvier 2017 sur sa plateforme partenaire Lendosphère, sa **deuxième opération de financement participatif dans le Médoc** sur le **projet photovoltaïque de Brach Energies**. L'offre a pour objectif la **collecte de 100 000€**, sur 30 jours, avec une rémunération au taux d'intérêt annuel brut de 4%. Ce taux est **bonifié à 6% pour les Médocains** avec un **plafond de 10 000€ par personne**.

Plus d'informations sur : [www.lendosphere.com](http://www.lendosphere.com)

## Retour à l'emploi : VALOREM s'engage avec A.DE.LE et le Département de la Gironde. Une première en France !

Le 22 septembre 2016, VALOREM, A.DE.LE et le Département de la Gironde ont signé la 1<sup>ère</sup> convention appliquant des clauses d'insertion pour réaliser les chantiers des parcs photovoltaïques du Médoc, comme celui de Brach. Les parcs de Saint-Hélène Energies et Puy-Bacot Energies sont également concernés par ce dispositif novateur.

VALOREM et sa filiale VALREA, spécialisée dans la construction de parcs d'EnR, s'engagent à ce que leurs sous-traitants respectent cette clause favorisant l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Sont prioritaires les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes de moins de 26 ans, les allocataires du Revenu de Solidarité Active et des minimas sociaux, les personnes reconnues Travailleurs Handicapés...



Denise GRESLARD-NEDELEC, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge de l'insertion, Noël MAMERE, Président d'A.DE.LE et Jean-Yves GRANDIDIER, Président de VALOREM

## Le groupe VALOREM triplement récompensé

Au cours du dernier trimestre 2016, VALOREM s'est vu remettre 3 prix :

- **Aquitains de l'année 2016**, organisé par Sud-Ouest, Banque Populaire Aquitaine et Kedge Business School. Les lauréats étaient récompensés pour leur performance, leur audace et leur optimisme.

- **Bonnes pratiques Qualité**, décerné par Qualité Performance. Cette récompense salue le phasage des projets développés par VALOREM, ponctué de jalons et d'indicateurs précis, ainsi que les méthodes de financement participatif qui visent l'intégration des parties prenantes.

- **Challenge de la Mobilité**, organisé par l'ADEME, Bordeaux Métropole et la CCI. Sur la 3<sup>ème</sup> marche du podium, VALOREM a su mobiliser ses salariés pour valoriser les modes de transport alternatifs à la voiture particulière, une habitude déjà bien intégrée dans l'entreprise car de nombreux salariés se déplacent en transports doux ou collectifs.



Grégoire MAES, Directeur Régional Eau France Suez et Pierre GIRARD, Directeur Général de VALOREM